



M O U L I N S
Dumée

Gron, le 4 avril 2022

Chère cliente,
Cher client,

Comme vous le savez, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a de très fortes répercussions sur le cours du blé.

A eux seuls, ces deux pays représentent environ 30% des exportations mondiales.

L'arrêt subit de ces exportations a obligé de nombreux pays, Egypte, Tunisie, Algérie, Turquie, ... qui s'approvisionnaient majoritairement en mer noire, à trouver d'autres pays exportateurs et notamment la France.

Les conséquences ont été immédiates et le cours du blé s'est envolé pour atteindre plus de 400€/tonne.

Cette situation, inimaginable début février, est critique pour la meunerie et va s'inscrire dans la durée même si la guerre devait s'arrêter prochainement.

Par ailleurs, comme vous, nous subissons les augmentations sur l'électricité, le gaz, le gazole, les matières premières, l'emballage, ...

Vous l'aurez compris, dans ce contexte économique et pour assurer sa pérennité, notre entreprise se trouve dans l'obligation d'augmenter ses tarifs.

A compter du mardi 19 avril 2022, le prix de toutes nos farines, augmentera de 100€/tonne.

Cette augmentation représente environ 2 centimes d'euros sur le prix d'une baguette.

Afin de préserver vos marges, nous vous conseillons vivement de répercuter cette hausse sur vos produits (*Un courrier explicatif destiné à vos clients est disponible sur le site internet dans votre Espace client*).

Comme nous l'avons déjà fait dans le passé, nous nous engageons à revoir nos tarifs à la baisse dès que le prix du blé diminuera significativement et durablement.

Comptant sur votre compréhension et votre fidélité pour traverser ensemble cette crise inédite, veuillez croire, chère cliente, cher client, en mes sincères salutations.

Hervé de ROMÉMONT
Président du Directoire